

Conditions générales - v6

hoofarmor-fr

24-05-2024

Article 1 - Définitions

Dans les présentes conditions générales, les définitions suivantes s'appliquent :

Client : la personne physique ou morale qui conclut un contrat à distance avec l'entrepreneur ;

Entrepreneur : la personne physique ou morale qui propose des produits et/ou services aux clients à distance ;

Jour: jour calendaire;

Délai de réflexion : le délai dans lequel le client peut faire usage de son droit de rétractation ;

Droit de rétractation: la possibilité pour le client de résilier le contrat à distance dans le délai de réflexion;

Support de données durable: tout moyen permettant au client ou à l'entrepreneur de stocker des informations qui lui sont adressées personnellement de manière à permettre une consultation future et une reproduction inchangée des informations stockées.

Transaction à durée : contrat à distance portant sur une série de produits et/ou de services dont l'obligation de livraison et/ou d'achat est étalée dans le temps ;

Contrat à distance: un accord par lequel, dans le cadre d'un système organisé par l'entrepreneur pour la vente à distance de produits et / ou de services, jusqu'à la conclusion du contrat inclus, il est fait usage exclusif d'une ou plusieurs techniques de communication à distance;

Technique de communication à distance: moyens qui peuvent être utilisés pour conclure un accord, sans que le client et l'entrepreneur se soient réunis dans la même pièce en même temps;

Conditions générales : les présentes conditions générales de l'entrepreneur.

Article 2 - Identité de l'entrepreneur

de Jong J.K.

1 Chemin de la Boège, 58470 Magny-Cours

Telefoonnummer: +33 7 86 29 64 89

E-mailadres: info@hoofarmor.fr

852.752.450 RM58

Siret: 852.752.450.00019

Article 3 - Applicabilité

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à toute offre faite par l'entrepreneur et à tout contrat à distance et commandes conclues entre l'entrepreneur et le client.

2. Avant la conclusion du contrat à distance, le texte des présentes conditions générales sera mis à la disposition du client. Si cela n'est pas raisonnablement possible, avant la conclusion du contrat à distance, il sera indiqué que les conditions générales peuvent être consultées par l'entrepreneur et qu'elles seront envoyées gratuitement dès que possible à la demande du client.

3. Si le contrat à distance est conclu par voie électronique, contrairement au paragraphe précédent et avant la conclusion du contrat à distance, le texte des présentes conditions générales peut être mis à la disposition du client par voie électronique de manière à pouvoir être facilement stocké par le client sur un support de données durable. Si cela n'est pas raisonnablement possible, avant la conclusion du contrat à distance, il sera indiqué où les conditions générales peuvent être lues électroniquement et qu'elles seront envoyées gratuitement à la demande du client par voie électronique ou autre.

4. La commande ou la commande du client vaut acceptation des conditions générales de l'entrepreneur.

5. Dans le cas où des conditions spécifiques de produit ou de service s'appliquent en plus des présentes conditions générales, les deuxième et troisième alinéas s'appliquent mutatis mutandis et le client peut toujours invoquer la disposition applicable qui lui est la plus favorable en cas de conditions générales contradictoires.

6. Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales sont à tout moment nulles ou partiellement nulles ou annulées, le contrat et les présentes conditions générales resteront en vigueur et la disposition correspondante sera immédiatement remplacée par une disposition qui se rapproche autant que possible de la portée de l'original.

7. Les situations qui ne sont pas régies par les présentes conditions générales doivent être appréciées « dans l'esprit » des présentes conditions générales.

8. Les ambiguïtés sur l'interprétation ou le contenu d'une ou plusieurs dispositions de nos conditions générales doivent être interprétées « dans l'esprit » des présentes conditions générales.

9. Il ne peut être dérogé aux dispositions des présentes conditions générales que si - et dans la mesure où cela a été expressément convenu par écrit.

Article 4 - Conditions générales des parties contractantes et/ou des tiers

1. L'entrepreneur n'accepte l'applicabilité des conditions générales des parties contractantes et/ou des tiers que si celles-ci sont expressément convenues par écrit.

2. Toutefois, l'applicabilité des conditions générales susmentionnées n'affecte pas l'applicabilité des conditions générales de l'entrepreneur, à moins qu'elles ne soient en conflit avec les conditions générales des parties contractantes et / ou des tiers.

3. Les conditions générales ne sont acceptées par l'entrepreneur que dans les conditions susmentionnées et ne s'appliquent qu'à la transaction envisagée. Les transactions ultérieures ne seront pas automatiquement résolues via ces conditions d'achat.

Article 5 - L'offre

1. Si une offre a une durée de validité limitée ou est soumise à des conditions, cela sera explicitement indiqué dans l'offre.

2. L'offre est sans engagement. L'entrepreneur a le droit de modifier et d'ajuster l'offre.
3. L'offre contient une description complète et précise des produits et/ou services offerts. La description est suffisamment détaillée pour permettre une évaluation correcte de l'offre par le client. Si l'entrepreneur utilise des images, celles-ci sont une représentation fidèle des produits et / ou services offerts. Les erreurs évidentes ou les erreurs dans l'offre ne lient pas l'entrepreneur.
4. Toutes les images, spécifications et données de l'offre sont indicatives et ne peuvent donner lieu à une indemnisation ou à la résiliation du contrat.
5. Les images accompagnant les produits sont une représentation fidèle des produits proposés. L'entrepreneur ne peut pas garantir que les couleurs affichées correspondent exactement aux couleurs réelles des produits.
6. Chaque offre contient des informations telles qu'il est clair pour le client quels droits et obligations sont attachés à l'acceptation de l'offre. Il s'agit en particulier:
 - a. le prix TTC ;
 - b. tous les frais d'expédition;
 - c. la manière dont l'accord sera conclu et les actions nécessaires à cet effet;
 - d. si le droit de rétractation s'applique ou non ;
 - e. le mode de paiement, de livraison et d'exécution du contrat ;
 - f. le délai d'acceptation de l'offre, ou le délai dans lequel l'entrepreneur garantit le prix;
 - g. le niveau du tarif de la communication à distance si les coûts d'utilisation de la technique de communication à distance sont calculés sur une base autre que le tarif de base normal pour les moyens de communication utilisés;
 - h. si le contrat sera archivé après sa conclusion et, dans l'affirmative, comment il peut être consulté par le client;
 - i. la manière dont le client peut, avant de conclure le contrat, vérifier les données fournies par lui dans le cadre du contrat et, s'il le souhaite, les restaurer;
 - j. toute autre langue dans laquelle, outre le néerlandais, le contrat peut être conclu;
 - k. les tailles, couleurs ou types de matériaux disponibles.

Article 6 – L'accord

1. Le contrat est conclu, sous réserve des dispositions du paragraphe 5, au moment de l'acceptation par le client de l'offre et du respect des conditions qui y sont fixées.
2. Chaque accord est conclu dans les conditions suspensives de disponibilité suffisante des produits concernés. Si le client a accepté l'offre par voie électronique, l'entrepreneur confirmera immédiatement la réception de l'acceptation de l'offre par voie électronique. Tant que la réception de cette acceptation n'a pas été confirmée par l'entrepreneur, le client peut résilier le contrat.
3. Si le contrat est conclu par voie électronique, l'entrepreneur prendra les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour sécuriser le transfert électronique des données et assurer un environnement Web sécurisé. Si le client peut payer par voie électronique, l'entrepreneur observera les mesures de sécurité appropriées.
4. L'entrepreneur peut – dans les cadres juridiques – s'informer lui-même si le client peut remplir ses obligations de paiement, ainsi que tous les faits et facteurs importants pour une conclusion responsable du contrat à distance. Si, sur la base de cette enquête, l'entrepreneur a de bonnes raisons de ne pas conclure le contrat, il est en droit de refuser une commande ou une demande, en indiquant les raisons, ou d'assortir l'exécution de conditions spéciales.
5. Chaque accord est conclu dans les conditions suspensives de disponibilité suffisante des produits concernés.
6. L'entrepreneur enverra les informations suivantes au client avec le produit ou le service, par écrit ou de manière à ce qu'elles puissent être stockées par le client de manière accessible sur un support de données durable:
 - a. l'adresse de contact de l'établissement de l'entrepreneur où le client peut se rendre avec des réclamations;
 - b. les conditions dans lesquelles et la manière dont le client peut faire usage du droit de rétractation, ou une déclaration claire concernant l'exclusion du droit de rétractation ;
 - c. les informations incluses à l'article 5, paragraphe 3, des présentes conditions générales, à moins que l'entrepreneur n'ait déjà fourni ces informations au client avant l'exécution du contrat;
 - d. les conditions de résiliation de l'accord si celui-ci a une durée supérieure à un an ou est à durée indéterminée.

Article 7 – Droit de rétractation / retours

Lors de la livraison des produits :

1. Lors de l'achat de produits, le client a la possibilité de résilier le contrat sans donner de raisons pendant 14 jours. Ce délai de réflexion commence le lendemain de la réception du produit par le client ou un représentant désigné à l'avance par le client et annoncé à l'entrepreneur.
2. Pendant la période de réflexion, le client manipulera le produit et l'emballage avec soin. Il ne déballera ou n'utilisera le produit que dans la mesure nécessaire pour évaluer s'il souhaite conserver le produit. S'il exerce son droit de rétractation, il retournera le produit avec tous les accessoires livrés et dans l'état d'origine et – si cela est raisonnablement possible – dans l'emballage d'origine à l'entrepreneur, conformément aux instructions raisonnables et claires fournies par l'entrepreneur.
3. Si le client souhaite faire usage de son droit de rétractation, il est tenu de le faire savoir à l'entrepreneur dans les 14 jours suivant la réception du produit. Le client doit le faire savoir au moyen du modèle de formulaire. Une fois que le client a indiqué qu'il souhaite faire usage de son droit de rétractation, le client doit retourner le produit dans les 14 jours. Le client doit prouver que les marchandises livrées ont été retournées à temps, par exemple au moyen d'une preuve d'expédition.
4. Si, après l'expiration des délais visés aux paragraphes 1 et 3, le client n'a pas indiqué qu'il souhaitait faire usage de son droit de rétractation ou n'a pas retourné le produit à l'entrepreneur, l'achat est un fait.

Lors de la prestation de services :

5. Dans le cas de la prestation de services, le consommateur a la possibilité de résilier le contrat sans indication de motifs pendant au moins 14 jours, à compter du jour de la conclusion du contrat.
6. Afin de faire usage de son droit de rétractation, le consommateur se concentrera sur les instructions raisonnables et claires fournies par l'entrepreneur avec l'offre et / ou au plus tard à la livraison.

Article 8 – Frais en cas de rétractation

1. Si le client fait usage de son droit de rétractation, les frais de retour seront à sa charge au maximum.
2. Si le client a payé un montant, l'entrepreneur remboursera ce montant dès que possible, mais au plus tard 14 jours après le retrait. Cependant, la condition est que le produit a déjà été reçu par l'entrepreneur ou qu'une preuve concluante de retour complet peut être fournie.
3. En cas de dommage au produit dû à une manipulation négligente par le client lui-même, le client est responsable de toute dépréciation du produit.
4. Le client ne peut être tenu responsable de la dépréciation du produit si l'entrepreneur n'a pas fourni toutes les informations légalement requises sur le droit de rétractation; Cela doit être fait avant la conclusion du contrat d'achat.

Article 9 – Exclusion du droit de rétractation

1. L'entrepreneur peut exclure le droit de rétractation du client pour les produits décrits au paragraphe 2. L'exclusion du droit de rétractation ne s'applique que si l'entrepreneur l'a clairement indiqué dans l'offre, au moins à temps pour la conclusion du contrat.
2. L'exclusion du droit de rétractation n'est possible que pour les produits :
 - a. qui ont été établis par l'entrepreneur conformément aux spécifications du client;
 - b. qui sont clairement de nature personnelle;
 - c. qui, de par leur nature, ne peuvent être restitués;
 - d. qui peuvent se gâter ou vieillir rapidement;
 - e. dont le prix est soumis à des fluctuations du marché financier sur lesquelles l'entrepreneur n'a aucune influence;
 - f. pour les livres, les journaux individuels et les magazines;
 - g. pour les enregistrements audio et vidéo et les logiciels informatiques dont le client a brisé le sceau;
 - h. pour les produits hygiéniques (aliments, suppléments ou produits de soin) dont le client a brisé le sceau ;
 - i. qui contiennent des traces visibles d'utilisation.
3. L'exclusion du droit de rétractation n'est possible que pour les services:
 - a. pour exercer des activités d'hébergement, de transport, de restauration ou de loisirs à une certaine date ou pendant une certaine période;
 - b. dont la livraison a commencé avec le consentement exprès du consommateur avant l'expiration du délai de réflexion;
 - c. concernant les paris et les loteries.

Article 10 – Le prix

1. Pendant la période de validité indiquée dans l'offre, les prix des produits et/ou services proposés ne seront pas augmentés, sauf pour les changements de prix dus à des modifications des taux de TVA.
2. Contrairement au paragraphe précédent, l'entrepreneur peut offrir des produits ou des services dont les prix sont soumis aux fluctuations du marché financier et sur lesquels l'entrepreneur n'a aucune influence, avec des prix variables. Ce lien avec les fluctuations et le fait que les prix indiqués sont des prix cibles sont indiqués dans l'offre.
3. Les prix indiqués dans l'offre de produits ou de services incluent la TVA.
4. Tous les prix sont sujets à des erreurs d'impression et de composition. Aucune responsabilité n'est acceptée pour les conséquences des erreurs d'impression et de composition. En cas d'erreurs d'impression et de composition, l'entrepreneur n'est pas obligé de livrer le produit selon le prix incorrect.

Article 11 – Conformité et garantie

1. L'entrepreneur garantit que les produits et / ou services sont conformes à l'accord, aux spécifications énoncées dans l'offre, aux exigences raisonnables de fiabilité et / ou de convivialité et aux dispositions légales et / ou aux réglementations gouvernementales en vigueur à la date de la conclusion du contrat. En cas d'accord, l'entrepreneur garantit également que le produit convient à un usage autre que normal.
2. Une garantie fournie par l'entrepreneur, le fabricant ou l'importateur n'affecte pas les droits légaux et les réclamations que le client peut faire valoir contre l'entrepreneur sur la base du contrat.
3. Tout défaut ou produit livré de manière incorrecte doit être signalé à l'entrepreneur par écrit dans les 7 jours suivant la livraison. Les produits doivent être retournés dans leur emballage d'origine et à l'état neuf.
4. La période de garantie de l'entrepreneur correspond à la période de garantie du fabricant, à condition que l'utilisation normale soit utilisée si les instructions d'utilisation et d'entretien ont été suivies. Cependant, l'entrepreneur n'est jamais responsable de l'adéquation finale des produits à chaque application individuelle par le client, ni des conseils concernant l'utilisation ou l'application des produits.
5. Pour tous les biens et matériaux que l'entrepreneur ne fabrique pas lui-même, il n'accorde jamais plus de garanties que celles qui lui sont données par son fournisseur.
6. Pour les marchandises vendues et livrées avec une garantie du fabricant, de l'importateur ou de la vente en gros, seules les dispositions de garantie établies par ces fournisseurs s'appliquent.
7. La garantie ne s'applique pas si :
 - un. Le client a réparé et/ou transformé lui-même les produits livrés ou les a fait réparer et/ou traiter par des tiers ;
 - b. Les produits livrés ont été exposés à des circonstances anormales ou sont manipulés avec négligence ou sont contraires aux instructions de l'entrepreneur et / ou ont été traités sur l'emballage;
 - c. Il y a des dommages résultant d'une utilisation défectueuse, inappropriée, incorrecte ou inattentive;
 - d. Il y a une usure due à une utilisation excessive;
 - e. Il y a une usure normale prévue;
 - f. Il y a des dégâts d'humidité, de chaleur ou d'eau;
 - g. Il y a des changements dus au rétrécissement naturel ou à la décoloration;
 - h. L'insuffisance résulte en tout ou en partie de réglementations que le gouvernement a établies ou établira en ce qui concerne la nature ou la qualité des matériaux utilisés.

Article 12 – Responsabilité

1. L'entrepreneur n'est responsable que d'un maximum de la valeur facturée, des dommages causés au produit, au matériel de montage et à l'équipement;
2. En principe, l'entrepreneur ne sera pas obligé d'indemniser un client pour les dommages et / ou les dommages consécutifs, selon la nature de la dette.
3. L'entrepreneur n'est pas responsable des coûts, dommages et intérêts qui peuvent résulter directement ou indirectement:
 - un. Force majeure;
 - b. Actes ou omissions du client, de ses subordonnés ou d'autres personnes employées par ou pour le compte du client;
 - c. Négligence du client dans l'entretien des marchandises livrées;
 - d. Usure normale des marchandises livrées résultant d'une utilisation quotidienne;
 - e. Décoloration des marchandises livrées à la suite de l'action de la lumière;
 - f. Toute autre cause externe.

Article 13 – Livraison et exécution

1. L'entrepreneur prendra le plus grand soin possible lors de la réception et de l'exécution des commandes de produits et lors de l'évaluation des demandes de prestation de services.
2. Le lieu de livraison est l'adresse que le client a communiquée à la société.
3. Sous réserve de ce qui est indiqué au paragraphe 4 du présent article, la société exécutera les commandes acceptées rapidement mais au plus tard dans les 30 jours, à moins que le client n'ait convenu d'un délai de livraison plus long. Si la livraison est retardée, ou si une commande ne peut pas ou seulement partiellement être exécutée, le

client en sera informé au plus tard 30 jours après avoir passé la commande. Dans ce cas, le client a le droit de résilier le contrat sans frais. Le client n'a pas droit à une indemnisation.

4. Tous les délais de livraison sont indicatifs. Le client ne peut tirer aucun droit des périodes mentionnées. Le dépassement d'une période ne donne pas droit au client à une indemnisation.

5. En cas de dissolution conformément au paragraphe 3 du présent article, l'entrepreneur remboursera le montant payé par le client dès que possible, mais au plus tard 14 jours après la dissolution.

6. Si la livraison d'un produit commandé s'avère impossible, l'entrepreneur contactera le client. L'entrepreneur annulera la commande en consultation ou mettra tout en œuvre pour mettre à disposition un produit équivalent de remplacement. Au plus tard à la livraison, il sera signalé de manière claire et compréhensible qu'un article de remplacement sera livré. Dans le cas d'articles de remplacement, le droit de rétractation ne peut être exclu. Les frais de tout retour sont à la charge de l'entrepreneur.

7. Le risque de dommage et / ou de perte de produits incombe à l'entrepreneur et au transporteur jusqu'au moment de la livraison au client ou à un représentant désigné à l'avance et porté à la connaissance de l'entrepreneur, sauf convention contraire expresse.

Article 14 - Paiement

1. Sauf convention contraire, les montants dus par le client doivent être payés dans les 7 jours ouvrables suivant le début du délai de réflexion visé à l'article 7, paragraphe 1. Dans le cas d'un contrat de fourniture d'un service, ce délai commence après que le client a reçu la confirmation du contrat.

2. Le client a l'obligation de signaler sans délai les inexactitudes dans les détails de paiement fournis ou déclarés à l'entrepreneur.

3. En cas de non-paiement par le client, l'entrepreneur a le droit, sous réserve des restrictions légales, de facturer les frais encourus.

Article 15 - Procédure de réclamation

1. L'entrepreneur dispose d'une procédure de plainte suffisamment médiatisée et traite la plainte conformément à cette procédure de plainte.

2. Le client est tenu de les inspecter minutieusement pour détecter les défauts immédiatement après la livraison de la marchandise et, en présence de ceux-ci, d'en informer immédiatement l'entrepreneur. Si le client ne signale pas les défauts à l'entrepreneur dans les 14 jours suivant le jour de la livraison, ce qui pourrait être remarqué lors d'une enquête approfondie, le client est réputé être d'accord avec l'état dans lequel l'article acheté a été livré et tout droit de réclamation devient caduc.

3. Les réclamations concernant l'exécution du contrat doivent être soumises à l'entrepreneur dans les 7 jours, après que le client a découvert les défauts.

4. L'entrepreneur doit être en mesure de vérifier les plaintes déposées.

5. Les plaintes soumises à l'entrepreneur recevront une réponse dans un délai de 14 jours, calculé à compter de la date de réception. Si une plainte nécessite un délai de traitement prévisible plus long, l'entrepreneur répondra dans le délai de 14 jours avec un message de réception et une indication du moment où le client peut s'attendre à une réponse plus détaillée.

6. Si la plainte ne peut être résolue d'un commun accord, un différend surgit qui est soumis au règlement des différends.

7. En cas de réclamation, le consommateur doit d'abord s'adresser à l'entrepreneur. Si la boutique en ligne est affiliée à Stichting WebwinkelKeur, et en cas de plaintes qui ne peuvent être résolues en consultation mutuelle, le consommateur doit s'adresser à Stichting WebwinkelKeur (www.webwinkelkeur.nl), qui servira de médiateur gratuitement. Vérifiez si cette boutique en ligne a une adhésion continue via <https://www.webwinkelkeur.nl/leden/>. Si aucune solution n'est encore trouvée, le consommateur a la possibilité de faire traiter sa plainte par la commission indépendante des litiges désignée par Stichting WebwinkelKeur, la décision est contraignante et l'entrepreneur et le consommateur acceptent cette décision contraignante. Il y a des coûts associés à la soumission d'un différend à ce comité des différends qui doivent être payés par le consommateur au comité pertinent. Il est également possible d'enregistrer des plaintes via la plateforme européenne de RLL (<http://ec.europa.eu/odr>).

8. Une plainte ne suspend pas les obligations du client, à moins que l'entrepreneur n'indique le contraire par écrit.

9. Si une plainte de l'entrepreneur ou de l'expert indépendant est jugée fondée, l'entrepreneur remplacera, réparera ou retournera gratuitement les produits livrés à sa discrétion et remboursera le paiement déjà effectué.

Article 16 - Litiges

1. Les accords entre l'entrepreneur et le client auxquels s'appliquent les présentes conditions générales sont exclusivement régis par le droit néerlandais. Même si le client vit à l'étranger.

2. La Convention de Vienne sur les ventes ne s'applique pas.

Article 17 - Dispositions complémentaires ou dérogatoires

1. Les dispositions supplémentaires ou divergentes des présentes conditions générales ne peuvent pas se faire au détriment du client et doivent être consignées par écrit ou de manière à pouvoir être stockées par le client de manière accessible sur un support de données durable.

Article 18 - Actievoorwaarden

1. Les promotions ne sont pas cumulables avec d'autres promotions/offres/réductions.

2. Avec un pourcentage de réduction, la réduction sur l'article le plus cher (éligible) s'applique.

3. Lorsqu'une période promotionnelle est terminée, il n'est pas possible d'utiliser cette promotion par la suite.

4. La réduction ne s'applique pas rétroactivement.

5. La période promotionnelle est indiquée dans l'action concernée.

6. Pour chaque promotion : fini = fini

7. Certains articles, tels que les cartes-cadeaux et les livres, sont exemptés de promotions et de codes de réduction.

8. Hoofarmor.fr se réserve le droit de modifier, suspendre ou mettre fin unilatéralement à une action.

9. Hoofarmor.fr n'est pas responsable des erreurs de frappe, d'impression ou de composition.

11. En participant à la promotion, le participant déclare accepter les conditions promotionnelles ci-dessus.

12. Aucune correspondance ne peut être échangée au sujet des résultats des concours, concours et tirages.